

FICHE DE POSTE 1J

CONSEILLER PEDAGOGIQUE REFERENT MATHEMATIQUES

19^{ème} ARRONDISSEMENT DE PARIS

Établissement	IEN 20 ^{ème}
Type d'emploi	Conseiller pédagogique
Nature du poste	Référent-Mathématiques
Intitulé du poste	Conseiller Pédagogique Référent mathématiques 20 ^{ème} arrondissement
Qualification demandée	CAFIPEMF
Organisation du temps de travail	Temps plein.
Missions particulières demandée au titulaire du poste	<p>Deux missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Référent-Mathématiques sur les circonscriptions relevant du 19^{ème} arrondissement (pour une quotité minimale de 50%) -Référent-Mathématiques au niveau académique (pour une quotité minimale de 50%)
Lieux d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> - Les circonscriptions de l'arrondissement pour l'exercice quotidien - l'académie pour les formations destinées aux référents mathématiques et la participation aux travaux du groupe académique mathématiques école du socle.
Autorité hiérarchique	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité administrative : IEN chargés de la mission académique mathématiques dont l'un est désigné « évaluateur PPCR » du référent-Mathématiques. - Autorité fonctionnelle : IEN des circonscriptions de l'arrondissement pour la part circonscription et les IEN pilotes de la mission pour la part académique.

Depuis la rentrée 2020, la formation des professeurs est engagée dans une nouvelle logique. L'expérimentation du plan Villani Torossian a montré toute l'utilité et la pertinence de formations concrètes au plus près des pratiques de classes, pour mieux répondre aux attentes des professeurs. Aussi, le plan « mathématiques » qui succède à l'expérimentation Villani-Torossian se déploie depuis la rentrée scolaire 2020 et conduit à la mise en place de groupes de 6 à 8 professeurs des écoles nommés constellations dans toutes les circonscriptions. Cette modalité de formation permet de se centrer sur les priorités ministérielles, avec des temps d'échanges et pairs et d'observations en classe sous la responsabilité de l'IEN de circonscription, dans le cadre d'un accompagnement par le Conseiller Pédagogique Référent mathématiques.

L'ambition de l'académie est de renforcer la formation en mathématiques déjà entreprise au sein des constellations, des temps de formation et d'animation pédagogiques obligatoires (18h) ou de stages de formation continue. L'ensemble vise des enseignements de la maternelle au cycle 3, avec une vision de parcours de l'élève conduisant à travailler les liaisons intercycles et interdégradés.

Les principales missions s'exercent selon deux pôles :

Au niveau des circonscriptions de l'arrondissement.

Dans les circonscriptions, il participe activement à la préparation, à la construction et à la conduite des animations pédagogiques et des stages de formation continue en mathématiques, en lien avec les équipes de circonscriptions, dont il fait partie.

Il accompagne les équipes dans la mise en œuvre des programmes en mathématiques, dans l'analyse des évaluations conduites au niveau national, au niveau des écoles ou au niveau de la classe et dans la mise en œuvre des PPRE en mathématiques. Il favorise la mutualisation de pratiques pédagogiques.

Il participe aux liaisons écoles-collèges (conseil écoles-collèges, notamment) et Grande section-CP dans le domaine des mathématiques. À ce titre, il pourra être amené à travailler avec des professeurs de mathématiques du second degré (dans le cadre des réunions de cycle 3 ou des commissions issues du conseil école-collège par exemple).

Au niveau académique

Au plan académique, il participe aux travaux du groupe académique mathématiques écoles du socle dont il est membre de droit. Il travaillera aussi au déploiement du plan mathématiques déployé sur l'Académie de Paris, notamment à travers son plan de formation (formations de formateurs et formations publics dédié) avec le CPD et le chargé de mission mathématiques.

Il peut être également amené à participer à l'animation d'un laboratoire de mathématiques en collaboration avec ses autres collègues conseillers pédagogiques Référents mathématiques de l'académie.

PROFIL de COMPÉTENCES

Le/la candidat(e) devra posséder :

- des connaissances mathématiques permettant d'appréhender les notions vues à l'école primaire des solides compétences didactiques et pédagogiques dans le domaine de l'enseignement des mathématiques.
- d'une culture mathématique réelle et confirmée,
- d'une expérience souhaitable de formation d'enseignants, en tant que conseiller pédagogique et/ou RMC
- d'une maîtrise des outils numériques

Le/la candidat (e) devra faire preuve

- de compétences à travailler en équipe avec les équipes de circonscription et l'équipe académique mathématiques
- de capacités de gestion et d'animation de groupes et du rendu compte du travail en cours ou effectué
- d'adaptation et de disponibilité éventuellement en dehors des horaires habituels de service
- de qualités relationnelles et de distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement
- de qualités de déontologie, de discrétion professionnelle et de loyauté.

Contacts :

- Division des personnels enseignants du 1^{er} degré public : mvt1degre@ac-paris.fr
- Loïc ROUY loic.rouy@ac-paris.fr et Yannick MELEUC yannick.meleuc@ac-paris.fr, IEN mission mathématique